

- les dates d'invitation à une ou plusieurs séances,
- ainsi qu'un point d'attention sur la scolarité du jeune.

4. Bilan écrit

Le club sollicitateur transmet un bilan complet écrit à l'ensemble des parties :

- famille,
- clubs concernés,
- entraîneurs,
- et, si nécessaire, au Comité.

5. Cas d'un contact direct des familles

Si une famille prend directement contact avec un club, celui-ci:

- doit rappeler par écrit à la famille l'obligation d'informer leur club d'origine,
- peut prévenir le club d'origine de la démarche de la famille
- afin d'éviter toute incompréhension.

Suivi et engagement

- Nous vous encourageons fortement à conserver une trace écrite (emails) de l'ensemble des échanges afin de garantir la transparence et la bonne foi de votre démarche.
- Tout manquement à ce protocole pourra entraîner une suspension des échanges d'informations à l'ensemble des clubs, notamment concernant les jeunes à potentiel.
- Cette procédure fera l'objet d'un suivi attentif par le Pôle Formation du Comité, en particulier pour les équipes évoluant en niveau régional et départemental 1.

Accompagnement

Le Comité reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche :

Comité de Vendée de Basketball

☎ 02 51 44 27 13

✉ accueilcomite@basket85.fr

CTF – Responsable de la formation du joueur(euse)

Florent Daheron

☎ 06 10 04 34 70

✉ fdaheron@basket85.fr

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
FLORENT DAHERON CTF en charge de la formation des joueurs	DAMIEN SIMONNET Directeur	JONATHAN POIRAUD Vice-président en charge du pôle formations
Référence	2026-03-23 - NOTE-PROTOCOLE RECRUTEMENT JEUNES -DS	